

**Annexe C - Lignes directrices pour la rédaction des rapports
Étude préliminaire en vue de la formation d'une co-entreprise**

Rapport final

Les rapports finals, qui peuvent prendre la forme d'un résumé point par point, doivent tenir sur moins de 10 pages. L'information demandée doit être présentée comme suit:

1. Résultats du projet

- L'étude a-t-elle atteint l'objectif visé?
- Une entente de coopération avec un partenaire local a-t-elle été établie?
- Qu'entendez-vous faire pour poursuivre le projet?
- Quel marché est envisagé à long terme?

2. Chronologie des événements

- Énumérez les personnes avec qui vous avez communiqué et la nature de vos entretiens
- Énumérez les activités importantes qui ont été réalisées

3. Analyse du pays visé

- Évaluez les éléments suivants: disponibilité locale de la main d'oeuvre, infrastructure existante, climat politique et climat pour les investissements étrangers, réglementation, marché potentiel, besoin de cette expertise canadienne particulière, concurrence actuelle, obstacles linguistiques et culturels, etc.
- Accueil réservé par les représentants du gouvernement au projet et sa contribution à l'essor économique du pays
- Contraintes (le cas échéant) touchant l'établissement de la relation d'affaires à long terme envisagée

4. Avantages pour le pays partenaire et le Canada

- Indiquez toute modification aux avantages potentiels décrits dans la proposition

5. Conclusions et recommandations

- Résumé des enseignements tirés de l'expérience